

épargne et  
investissements

# Revenu de retraite

RentÀvie  
Rente viagère différée 100%  
garantie à vie

Unique sur le marché



beneva

# Le produit idéal pour planifier la retraite

Bien préparer sa retraite est important mais par où commencer ? Les besoins financiers réels de la retraite sont-ils bien évalués ? Quelles sont les différentes sources de revenus ? Combien faut-il mettre de côté et de quelle manière ?

**Beneva a la réponse à toutes ces questions : RentÀvie**

RentÀvie est un nouveau produit, unique et exclusif sur le marché, qui permet de mieux planifier la retraite. Il s'agit d'une rente viagère différée qui assure un revenu ou un complément de revenu de retraite garanti à vie. RentÀvie allie la stabilité de l'épargne, la simplicité du produit pendant toute la durée d'accumulation et la certitude d'un revenu à la retraite.

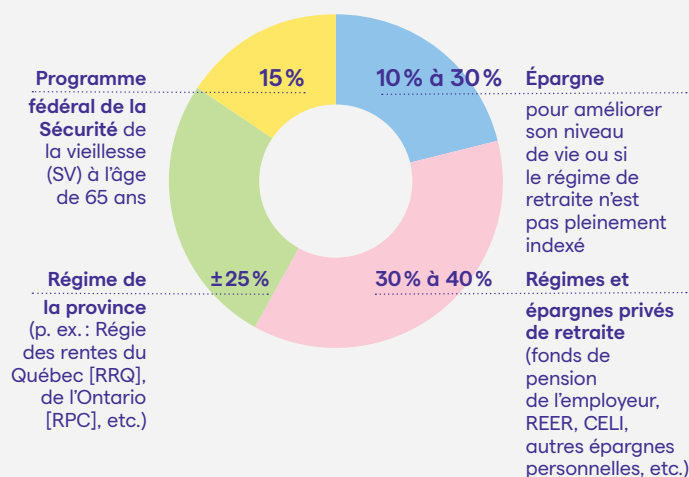
# Vue d'ensemble des facteurs d'influence à la retraite

## Quels sont les revenus de retraite ?

En général, une personne a besoin de **70%** de son revenu annuel brut moyen des 3 dernières années de travail afin de maintenir son niveau de vie à la retraite. Toutefois, pour améliorer le niveau de vie et réaliser des projets qui tiennent à cœur (voyages, résidence secondaire, rénovations, etc.), il est nécessaire d'avoir de **80% à 100%** du revenu annuel brut.

Si le travailleur a accès à un fonds de pension de l'employeur, il peut compter sur une part de revenu de **30% à 40%**. Dans le cas contraire, il doit combler entre **40% et 70%** de ses revenus de retraite. Voyez le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Répartition des revenus de retraite**



**RentÀvie, c'est simple comme « dites-moi combien vous voulez à la retraite et je vous dirai combien épargner »**

## Quelles sont les dépenses et les besoins financiers réels à la retraite ?

À la retraite, les dépenses liées au travail diminueront ou seront éliminées. Toutefois, les dépenses associées aux activités sociales et récréatives ou aux soins de santé seront augmentées.

**Tableau 2 : Répartition des dépenses**

Dépenses	Éliminées	Diminuées	Stables	Augmentées
Activités sociales et récréatives				✓
Alimentation			✓	
Cotisations à un RCR*	✓			
Cotisations à un REER	✓			
Cotisations au Régime de rentes de la province	✓			
Cotisations professionnelles	✓			
Cotisations syndicales	✓			
Cotisations d'assurance-emploi	✓			
Cotisations d'assurance parentale	✓			
Entretien du véhicule			✓	
Frais de transport		✓		
Frais de voyage				✓
Impôt sur le revenu		✓		
Logement			✓	
Soins de santé				✓
Vêtements		✓		

Source : *Guide de la planification financière de la retraite*, Édition 2009-2010  
\*RCR : Régime complémentaire de retraite

## Quel est l'impact de l'inflation sur les revenus ?

Quels seront les revenus requis seulement pour conserver le pouvoir d'achat selon un taux d'inflation annuel de 2,5% et le nombre d'années à la retraite ?

**Tableau 3 : Revenus selon un taux d'inflation annuel de 2,5% par an**

Revenu à la retraite	5 ans plus tard	10 ans plus tard	20 ans plus tard	30 ans plus tard
50 000\$	56 570\$	64 004\$	81 931\$	104 878\$
75 000\$	84 856\$	96 006\$	122 896\$	157 318\$
100 000\$	113 141\$	128 008\$	163 862\$	209 756\$
150 000\$	169 712\$	192 012\$	245 792\$	314 636\$

Source : Retirement Insight & Research

# RentÀvie s'adresse au travailleur...

- âgé de 40 à 60 ans
- soucieux de maintenir son niveau de vie à la retraite
- préoccupé d'avoir une garantie de revenu toute sa vie
- n'ayant pas accès à un fonds de pension offert par l'employeur ou ayant un fonds de pension réduit
- prêt à investir à long terme (horizon de placement de 10 ans)
- inquiet de ne pas avoir suffisamment de revenus à la retraite advenant le décès de son conjoint
- ayant un actif ou un espace REER
- titulaire d'un compte de retraite immobilisé (CRI)
- intéressé par une rente à vie

# Statistiques

- Dans le passé, on travaillait **45 ans** en moyenne et on prenait une retraite à l'âge de 65 ans. L'espérance de vie après la retraite était d'environ **7 ans**<sup>1</sup>.
- Aujourd'hui, l'entrée sur le marché du travail s'effectue plus tard (entre 20 et 30 ans) et le temps qu'on y passe tourne autour de **30 à 35 ans**. L'espérance de vie a augmenté, en moyenne, de **17 ans** pour les hommes et de **21 ans** pour les femmes<sup>2</sup>.
- **69% des Québécois actifs** sur le marché du travail s'intéressent à la planification de leur retraite mais leurs connaissances présentent des lacunes importantes<sup>3</sup>.
- Pour **62% des Canadiens actifs**, le produit financier idéal pour la retraite garantit un rendement minimum sans aucun risque financier<sup>4</sup>.

## Les avantages de la rente viagère différée RentÀvie

Pour prévoir les facteurs qui influencent le style et le rythme de vie à la retraite, pour vivre et non survivre, la rente viagère différée Beneva offre de précieux avantages.

- **Unique** sur le marché et **exclusif** à Beneva
- **Déductible d'impôt** à titre de cotisation REER
- Admissible à un compte de retraite immobilisé (CRI)
- Savoir dès aujourd'hui combien épargner pour obtenir le revenu de retraite voulu de façon **simple, garantie et sans surprise**
- Versements de rente **100% garantis** à vie par Beneva et Assuris
- Permet d'épargner à l'abri des fluctuations des marchés boursiers



# Renseignements techniques RentÀvie

	Contrat à primes périodiques	Contrat à prime unique
Prime minimale	100 \$/mois	5 000 \$
Prime maximale	1 000 \$/mois	500 000 \$
Rente mensuelle minimale	50 \$/contrat	50 \$/contrat
Rente mensuelle maximale	Calculée en fonction de la prime maximale	Calculée en fonction de la prime maximale
Exonération des primes	Offerte	Non offerte
Rachetable <sup>5</sup> et rachat partiel <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de remboursement selon le nombre d'années d'accumulation</li> <li>• Ajustement à la hausse ou à la baisse selon la valeur marchande</li> </ul>	Ajustement à la hausse ou à la baisse selon la valeur marchande
Rachat après la date de décaissement	Non rachetable après la date de décaissement	
Remise en vigueur	Offerte à l'intérieur de 2 ans	
Type de contrat	REER et CRI (enregistré au Québec et en Ontario)	
Âge à l'émission	Entre 40 et 60 ans	
Âge au décaissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre 55 et 70 ans</li> <li>• Durée minimum d'accumulation de 10 ans</li> </ul>	
Modification de la date de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>5 ans AVANT la date prévue</b> : ajustement de la rente et réduction de 6 %</li> <li>• <b>5 ans APRÈS la date prévue</b> : bonification de 6 % par année et arrêt de paiement de la prime périodique à partir de la date de décaissement prévue au contrat</li> <li>• Si le client a plus d'une couverture sur le même contrat, il faut modifier les dates sur toutes les couvertures</li> </ul>	
Prestation de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avant la date de décaissement</b> : primes versées PLUS 2 % par année de la date de prise d'effet jusqu'à la date du décès</li> <li>• <b>Après la date de décaissement</b> : primes versées PLUS 2 % par année, de la date de prise d'effet jusqu'à la date de décaissement MOINS le total des versements déjà versés jusqu'à la date du décès</li> </ul>	

Guidée par les valeurs mutualistes qui l'animent, Beneva accompagne les personnes pour bâtir, protéger et valoriser ce qu'elles considèrent comme essentiel à leur sécurité financière.

Pour connaître les nombreux avantages des produits de Beneva, communiquez avec nous ou visitez notre site Internet.

**beneva**

beneva.ca

Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur. Le contrat est établi par La Capitale assureur de l'administration publique inc.

5. En cas de rachat total ou partiel de la rente viagère différée à prime unique ou à primes périodiques avant la date de décaissement, la valeur accumulée au contrat est ajustée à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de la valeur marchande à la date du rachat. Par ailleurs, si la rente viagère différée à primes périodiques est rachetée, en totalité ou en partie, avant la fin de la septième année suivant la date de prise d'effet du contrat, seule une partie de la valeur accumulée sera remboursée au preneur et le montant de ce remboursement pourra être ajusté à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de la valeur marchande à la date du rachat.

© 2022 Beneva. Tous droits réservés. <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

